

33eme session du Congrès – Strasbourg, France, 18-20 octobre 2017

La participation des femmes à la vie politique au niveau régional

Strasbourg, France, 19 octobre 2017

Comment accroître la participation des femmes à la vie politique au niveau régional ?

En dépit de nombreuses mesures destinées à encourager la participation des femmes à la vie politique locale et régionale, celles-ci restent sous-représentées dans beaucoup de pays, regrette le Congrès qui, pour sa part, a mis en place des règles strictes pour équilibrer la répartition des genres dans ses structures. Un débat tenu jeudi 19 octobre devant la Chambre des régions a abordé les moyens d'améliorer la représentation des femmes dans les assemblées territoriales des Etats membres.

« Une société n'est réellement démocratique que si toute sa population est correctement représentée dans sa vie politique » : ouvrant le débat par le rappel de cette exigence, la présidente de la Chambre des régions, Gunn Marit HELGESEN (Norvège, PPE/CCE) s'inquiète de la « crise de la participation féminine » dans les instances locales et régionales, et rappelle que « la société toute entière bénéficierait d'une meilleure participation des femmes à la vie politique, mais aussi économique ».

En Europe, la représentation politique des femmes est loin d'être équilibrée

Présidente de la commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, la députée italienne Elena CENTEMERO a dressé un tableau de la situation dans les Etats membres, notant au passage que la Chambre des Régions du Congrès compte 44% de femmes, contre seulement 35% pour l'Assemblée Parlementaire. Seuls deux pays européens comptent au moins 40% de femmes dans leurs parlements, la moyenne européenne étant bien plus basse, avec 25%. Selon Mme CENTEMERO, les sanctions financières infligées aux partis politiques qui ne respectent pas le principe des listes de candidats paritaires sont inefficaces, contrairement au rejet des listes concernées par les commissions électorales. L'Italie applique désormais cette mesure pour les élections régionales, mais elle ne suffira pas à elle seule à faire évoluer durablement la situation. Il faut en effet, à ses yeux, adapter la vie politique aux principes de la parité, y compris en organisant le travail parlementaire de manière plus compatible avec la vie personnelle et familiale. De plus, il importe de donner une meilleure visibilité au travail des femmes en politique, d'autant que les femmes élues peuvent servir de modèles à d'autres femmes désireuses de s'engager en politique.

Des élues régionales belges encouragent la participation des femmes tunisiennes aux élections locales

Membre du Parlement régional de la Région de Bruxelles-Capitale et présidente de l'Association « Actions in the Mediterranean », Simone SUSSKIND a présenté ensuite une

initiative originale des élues bruxelloises pour la Tunisie, qui encouragent les femmes à s'engager dans la vie politique locale de leur pays. Ce pays a en effet introduit dans sa nouvelle législation des mesures au profit de la parité verticale et horizontale sur les listes électorales.

Ces parlementaires ont ainsi participé à la formation de 60 candidates aux élections locales, en les aidant à faire campagne et à s'affirmer en tant que leaders. A l'issue du scrutin, les élues belges aideront leurs homologues tunisiennes à bien débiter leur mandat, et les inviteront pendant une semaine à Bruxelles pour leur faire découvrir sur place la manière dont elles organisent l'ensemble de leurs activités. Ce modèle de coopération a aussi été expérimenté au Maroc et pourrait, selon Mme SUSSKIND, être repris dans le reste du Maghreb ainsi que dans tous les autres pays africains.

Plusieurs membres de la Chambre des régions ont présenté ensuite leur propre expérience de la participation des femmes dans la vie locale de leur pays. Funda GEZMIS (Turquie, SOC) a rappelé par exemple qu'Ankara s'était dotée d'une « charte d'égalité » pour les femmes et que sa formation politique imposait un quota de 33% de candidates aux élections. L'Ecosse veut, elle, atteindre la parité véritable de 50-50, a souligné Christina MCKELVIE (Royaume-Uni, NI), et ce dans toutes les enceintes publiques. Irène DOUROU (Grèce, SOC) ajoute néanmoins que « la qualité de la démocratie n'est pas seulement une affaire de répartition des sexes », et propose qu'au-delà de la seule participation, une véritable réflexion soit menée sur les perspectives de genres en politique. Si de nombreuses femmes membres de la Chambre ont pris la parole, seuls deux hommes, tous deux jeunes délégués, se sont exprimés lors de la rencontre, réclamant justement une meilleure participation des femmes à la vie politique. Enfin, illustrant de manière concrète l'idée selon laquelle les femmes peuvent aussi donner un autre style à la politique, Lejsla RESIC (Bosnie-Herzégovine, PPE/ CCE) a rappelé que, selon sa connaissance, dans les pays des Balkans, aucune femme élue n'est impliquée dans une affaire de corruption.